



# Info Sages

Janvier 2010 - n° 1

## Edito

### *Une démarche participative innovante*

## SOMMAIRE

Page 1 - Historique et rôle du Conseil

Page 2 - Réunions plénières  
Commission Environnement

Page 3 - Commission Urbanisme  
Commission Solidarité

Page 4 - Conseil de Développement  
Rencontres avec d'autres  
Conseils de Sages

Supplément : trombinoscope et  
organisation du Conseil.

*L'équipe municipale a souhaité développer les démarches participatives si importantes pour notre vie démocratique. Pour cela, un Conseil des Sages élu par les Boscéens de plus de 60 ans a été mis en place dès l'automne 2008. Nos sages mettent l'expérience*

*acquise au cours de leur vie au service de notre collectivité. Ils donnent de leur temps pour réfléchir et éclairer de leurs propositions les décisions que les élus prennent. Après un an de travail en commissions, ils vous informent, en ce début d'année, de leurs travaux.*



*Je vous invite à en prendre connaissance. N'hésitez pas, lors de vos contacts avec les sages à leur faire part de vos réactions.*

*Ensemble, nous construisons une commune solidaire, à votre écoute.*

*Jacques GARREAU  
Maire*

*Président du Conseil des Sages*

## Historique des Villes Sages

**K**ofi Yamgnane, qui fut Secrétaire d'Etat, Vice-Président du Conseil général du Finistère puis Député, a souhaité mettre en place les Conseils des Sages.

Le premier fut créé en 1989 à Saint-Coulitz (29), commune dont il était le Maire.

En 1993, les Conseils des Sages existants ont voulu partager leur expérience en se regroupant au sein d'une fédération : la Fédération des Villes et Conseils de Sages.

Les communes, conscientes de l'enjeu que représentent en leur sein le capital humain et le vivier d'énergie que sont les « aînés » savent que, quels que soient les âges de la vie, la citoyenneté ne se décrète pas mais elle se construit.



## Rôle du Conseil des Sages

**C'**est une expression nouvelle au service de la démocratie locale qui est force de réflexion, de conseil et de proposition.

Par ses avis et ses analyses, le Conseil des Sages éclaire le Conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive.

**Le Conseil des Sages a un pouvoir consultatif** s'inscrivant dans une démarche participative.

Ce n'est pas un « Conseil de quartier », il n'est pas non plus l'organisme représentant des seniors, il ne traite que des sujets d'intérêt général.

**Le Conseil des Sages est une force de proposition** pour :

- prodiguer des conseils au service des projets de la commune,
- faire remonter les souhaits de la population,
- travailler sur les dossiers proposés par la municipalité, par le Conseil des Sages ou par les citoyens.

## Réunions plénières 2008 – 2009

**P**réparées par la Commission de coordination, le Maire et la Conseillère déléguée, les réunions plénières ont lieu trois fois par an et sont présidées par Monsieur le Maire.

### 27-11-2008 :

- Installation du Conseil, constitution du Comité de coordination et des Commissions de travail.

### 24-02-2009 :

- Adoption des statuts, du règlement intérieur et du logo
- Adhésion du Conseil à la Fédération nationale des Villes et Conseils de Sages (F.V.C.S.)
- Rapport des commissions
- Information sur le Conseil de Développement de Nantes Métropole par un de ses membres, Christian Davias.

### 26-05-2009 :

- Définition de la structure des pages Internet du Conseil des Sages.
- Rapport des commissions
- Préparation de la rencontre régionale de Trélazé et de l'intervention à Saint-Malo-de-Guersac

### 06-10-2009 :

- Compte-rendu des contacts lors du Forum des associations.
- Rapport des commissions
- Préparation Assemblée Générale de la F.V.C.S les 09 et 10 octobre 2009 à la Roche-sur-Yon.

## Commission «Environnement»

**L**a commission a commencé son activité par un examen des objectifs de l'Agenda 21 de la commune de Bouaye, présentés par Freddy Hervochon adjoint au Développement Durable, Environnement et Transports.

Puis, elle a travaillé sur des thèmes avancés par ses membres :



- Le **projet d'aménagement de la maison du lac de Grand Lieu** par le Conseil général, dans l'ancienne maison Guerlain et l'ancienne Subdivision de l'équipement visant à créer un « futur centre d'éducation à l'environnement ». La commission qui se réjouit de ce projet, s'interroge sur les accès, en particulier pour les piétons en provenance du parking, de la gare et du petit port de l'Étier (situé sur un chemin de randonnée).



- Une visite sur le terrain le 16 avril 2009 avec des représentants de Nantes Métropole a permis de faire le tour des **désordres hydrauliques** et mis en évidence un point non répertorié par la commune.

Trois études ont également été lancées par la commission :

- **Compostage des déchets verts** dans les lotissements afin de réduire les transports à la déchetterie locale puis à l'usine Arc-en-ciel de Couéron. Des contacts avec Nantes Métropole et une commune du département sont en cours.
- Réflexion sur la **viticulture biologique**.
- Création de **jardins familiaux** (contacts et visites ont eu lieu avec Bouguenais).

Enfin la commission a fait paraître dans le bulletin municipal une information, rappelant aux propriétaires, leurs responsabilités dans l'**entretien et l'élagage des arbres**.

## Commission «Urbanisme»

**D**epuis la mise en place du Conseil des Sages, la Commission Urbanisme s'est réunie à huit reprises.

Les premières réunions ont permis aux membres de la commission de prendre connaissance des actions en cours et des projets de la municipalité dans le domaine de l'urbanisme :

- Le cadre général (Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de Bouaye)
- Projets de **voirie**, de **déplacement** et de **sécurité**
- Projets pour les **équipements publics**
- **Extensions urbaines** (Zac, lotissement, promotion immobilière)
- **Aménagement du centre bourg**

Ces dossiers ont été présentés par l'Adjoint à l'Urbanisme, Christian Rivaud qui a communiqué l'ensemble des éléments nécessaires à la réflexion des Sages.

La commission se propose de participer à la réflexion sur le devenir du bourg à moyen terme en portant sa contribution à la question : **quelle ville pour demain ?**

- Une ville qui prend en compte le développement durable, qui privilégie les liaisons douces, la protection des zones humides, la maîtrise de l'étalement urbain et la mise en valeur de l'espace public.

- Une ville solidaire, intergénérationnelle, favorisant la mixité sociale.
- Une ville équipée :
  - commerces de proximité,
  - services publics,
  - équipements culturels, sportifs et de loisirs.
- Une ville qui pérennise ses activités tout en permettant l'urbanisation.
- Une ville ouverte sur la métropole.



## Commission «Solidarité»

**L**a Commission Solidarité a participé à l'enquête concernant le bien-être des Boscéens âgés de plus de 70 ans.



Suite à l'analyse du rapport nous avons suggéré :

- de prévoir une **réunion publique d'information sur la création du CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination) présentant ses missions, son fonctionnement, son implantation, etc...
- Cette réunion devrait se faire avec la participation du personnel d'une structure déjà existante.

- d'aider les bénéficiaires potentiels du dispositif de **Télé-Assistance** à trouver des «voisins référents» indispensables à la signature du contrat.

**La commission a réfléchi à «l'intergénérationnel» défini comme le plaisir de vivre ensemble et de mieux se connaître, pour une écoute réciproque, visant à valoriser le potentiel de chacun quel que soit son âge.**

Dans ce cadre, un recensement des actions existant sur la commune a été réalisé, des propositions s'appuyant sur un état des lieux et une étude de besoins ont été faites :

- Propositions pour que la **soirée du 13 juillet** devienne une fête avec participation effective de toutes les générations ?
- Réalisation d'une fiche action «**Rallye pédestre intergénérationnel**».
- Réflexion pour la mise en œuvre du projet «**Grands-parents de cœur**»

A la demande des animateurs du centre de loisirs, trois Sages participent le mercredi à l'**activité de jardinage**.

## Participation au Conseil de Développement

Institué par la loi de juin 1999 sur l'aménagement et le développement durable du territoire, le Conseil de Développement exerce auprès de Nantes Métropole mais aussi d'autres collectivités (Région, SCOT...) une mission d'expression de la société civile sur les grands sujets qui fondent le développement et l'attractivité du territoire.

Assemblée consultative de citoyens libres et bénévoles, le Conseil constitue aujourd'hui un réseau, transversal et pluridisciplinaire, de près de trois cents acteurs de la vie

locale : économiques, sociaux, associatifs, institutionnels, personnalités qualifiées, citoyens volontaires. Il est saisi par les collectivités sur les grands dossiers du territoire (Plan de déplacements urbains, SCOT, Agendas 21...) et s'auto-saisit sur différents thèmes pour lesquels il juge pertinent de présenter des propositions aux élus en charge de la décision.

Le Conseil des Sages de Bouaye participe aux réunions concernant le Plan de Déplacement Urbain. Il est représenté par Robert Guyot.

## Rencontre avec les autres Conseils des Sages

### Rencontre régionale des Conseils des Sages des Pays de la Loire à Trélazé le 28 mai 2009

16 Conseils des Sages étaient présents à Trélazé le 28 mai 2009 dont Bouaye, Couëron, Orvault, Pornic et Saint-Sébastien-sur-Loire pour la Loire Atlantique.

Le Conseil des Sages de Bouaye était représenté par Monsieur le maire, Nicole Coudert, Christian Amossé, Jean Erard, Monique Jeanneau et Isabelle Simon, agent communal.

Répartis en 3 ateliers, les participants ont échangé sur :

- Les déplacements dans la cité.
- Le logement des seniors.
- L'intergénération.



## Coup de pouce

### Invitation à la réunion publique de Saint-Malo-de-Guersac le 5 juin 2009



Afin de mettre en place un Conseil des Sages, les élus de Saint-Malo-de-Guersac ont convoqué une réunion publique le 5 juin 2009.

Le 1<sup>er</sup> Vice-président de la Fédération des Villes et Conseil de Sages, les Conseils des Sages de Couëron et de Bouaye, le maire de notre ville ont été invités à apporter leur concours au débat dans le but de solliciter des vocations.

M. le Maire (J. Garreau) et 2 représentants de notre Conseil (N. Coudert et C. Amossé) ont participé à cette réunion animée et constructive.

Selon les élus de Saint-Malo-de-Guersac, notre présence et nos informations ont été décisives pour plusieurs personnes. (8 candidatures avant la réunion, 8 autres se sont proposées le soir même ou dans les jours suivants).

Aujourd'hui, le Conseil des Sages de Saint-Malo-de-Guersac se met en place progressivement.

## Assemblée générale

### Assemblée générale de la Fédération des Villes et Conseil de Sages les 9 et 10 octobre 2009 à la Roche-sur-Yon.

Bouaye était représentée à cette assemblée générale par trois délégués : Nicole Coudert, Christian Amossé représentants des Sages et Monique Jeanneau représentante du Conseil municipal.

La Fédération compte actuellement 40 villes adhérentes sur les 250 conseils existants.

Dans son rapport moral, le président Jean-Pierre Fougerat, maire de Couëron, a rappelé son attachement à la démocratie participative et souligné l'importance des conseils des Sages qui, par leur capacité d'expertise peuvent éviter aux élus certaines erreurs.



La ville de La Roche-sur-Yon fêtait les 20 ans de son Conseil des Sages. Les allocutions de Monsieur le Maire Pierre Régnauld et de Monsieur Jacques Auxiette, président de la Région des Pays de la Loire et ancien Maire de la Roche-sur-Yon, ont montré l'importance du Conseil des Sages dans son rôle de conseil et d'aide à la décision pour de nombreuses actions contribuant notamment à l'urbanisation du cœur de ville et au recueil d'informations auprès des citoyens.

Document édité par la Ville de Bouaye  
Directeur de la publication : Jacques Garreau  
Rédacteurs : Conseil des Sages  
Conception et mise en page : Graphicom  
Diffusion : Herbauges Distribution  
Tirage : 2600 exemplaires



## Notre Conseil des Sages à Bouaye

Le Conseil municipal a décidé la création d'un Conseil des Sages le 25 septembre 2008.

Les personnes de plus de 60 ans ont voté le 13 novembre 2008 pour élire dans leur secteur géographique 18 Sages parmi les personnes qui avaient fait acte de candidature.

Le Conseil des sages est élu pour 6 ans ; il est renouvelable par moitié tous les trois ans. Les bureaux de vote 3, 4, 6, seront appelés à voter en 2011.

### Les Membres élus du Conseil des Sages



Georges Raimbault



Reine Marguerite Lucas



Michel Morisson



Marcel Le Net



Jean Erard



Paule Deniel



Bernard Millet



Christian Amossé



Roger Dubreil



Robert Guyot



Alain Zadra



Guy Lambourg



Bernard Padiolleau



Nicole Coudert



Joëlle Roger



Marie-France Luneau



Gilbert Dubreil

### Appel à candidature

Suite à une démission pour raisons personnelles, nous recherchons notre 18<sup>ème</sup> sage. Vous avez plus de 60 ans, vous êtes libéré de toute activité professionnelle, vous êtes inscrit sur la liste électorale du bureau de vote n° 2 (L'Épine verte, La Tindière, La Galimondaine), vous voulez mettre votre expérience au service des Boscéens alors, contactez la mairie pour faire acte de candidature.

## Organisation

Lors de la réunion plénière du 24 février 2009, le Conseil des Sages s'est doté de statuts et d'un règlement intérieur et a arrêté son organisation.

Il est piloté par une Commission de coordination de 5 membres :

- la secrétaire (Nicole Coudert)
- le secrétaire-adjoint (Christian Amossé)
- les trois rapporteurs de commission (Georges Raimbault, Bernard Millet et Bernard Padiolleau)

Le Conseil des Sages est organisé en trois Commissions de travail :

#### «Environnement»

Georges Raimbault (rapporteur)  
Marie-Marguerite Lucas  
Michel Morisson  
Marcel Le Net  
Jean Erard  
Paule Deniel

#### «Urbanisme»

Bernard Millet (rapporteur)  
Roger Dubreil  
Robert Guyot  
Alain Zadra  
Guy Lambourg  
Christian Amossé

#### «Solidarité»

Bernard Padiolleau (rapporteur)  
Marie-France Luneau  
Joëlle Roger  
Gilbert Dubreil  
Nicole Coudert

## Coordonnées

### Pages Internet

Vous pouvez retrouver nos pages Internet sur le site de la Mairie <http://www.mairie-bouaye.fr/> à la rubrique «ACTION SOCIALE, CITOYENNETE» ou directement « En 1 Clic ».

### Contacts

Conseil des Sages  
12, rue de Pornic 44830 BOUAYE  
[sages@mairie-bouaye.fr](mailto:sages@mairie-bouaye.fr)